



Conditions Générales de Prise en Charge par GMHEALTH

Date d'Effet : 1er mars 2023

1. Objet

1.1 Les présentes conditions générales définissent les modalités de prise en charge des patients par GMHEALTH, une entreprise spécialisée dans le tourisme médical, la conciergerie médicale et l'organisation de séjour médical basée au Maroc. En acceptant nos services, vous acceptez ces conditions générales.

1.2 La prise en charge concerne les patients internationaux venant au Maroc pour des soins médicaux, des traitements ou des interventions chirurgicales.

2. Prestations de GMHEALTH

2.1 GMHEALTH s'engage à fournir des services d'organisation et de coordination de soins médicaux au Maroc.

2.2 Ces services incluent, sans s'y limiter, la recherche de cliniques et de spécialistes médicaux appropriés, la coordination des rendez-vous médicaux, la planification du séjour, l'assistance multilingue, la gestion des dossiers médicaux, et l'organisation des services de télé-médecine.

3. Droits et Responsabilités du Patient

3.1 Le patient est responsable de fournir des informations médicales complètes et exactes à GMHEALTH pour une évaluation appropriée de ses besoins médicaux. Le patient est tenu de fournir des informations médicales complètes et précises pour permettre à GMHEALTH de coordonner les soins appropriés. Le patient est également responsable du respect des recommandations médicales, de l'obtention de visas et de l'assurance voyage.

3.2 Le patient est tenu de respecter les instructions médicales fournies par les professionnels de la santé au Maroc.

3.3 Le patient est responsable de toutes les dépenses médicales encourues, y compris les frais médicaux, les frais d'hébergement, de transport et autres dépenses connexes.

4. Prise en Charge Financière

4.1 Le patient accepte de payer les frais de services de GMHEALTH conformément aux tarifs convenus avant le début de la prise en charge.

4.2 Le patient est responsable de tous les frais médicaux facturés par les cliniques et les prestataires de soins de santé, non inclus dans le devis initialement transmis.

5. Confidentialité

5.1 GMHEALTH s'engage à respecter la confidentialité des informations médicales du patient conformément aux lois en vigueur au Maroc.

6. Annulation

6.1 En cas d'annulation de la prise en charge par le patient, des frais d'annulation peuvent s'appliquer conformément à la politique de GMHEALTH. En cas d'annulation de la réservation par le patient ou ses représentants légaux, les frais suivants seront généralement non remboursables :

a. Frais d'Hébergement : Les frais liés à l'hébergement dans l'établissement hôtelier réservé à l'avance ne seront généralement pas remboursables en cas d'annulation tardive. Les conditions d'annulation spécifiques de l'hôtel seront appliquées.

b. Frais Médicaux Engagés : Les frais médicaux engagés pour des consultations, des analyses de laboratoire, des examens d'imagerie médicale, des médicaments prescrits, et l'acquisition de matériel spécialisé pour une intervention chirurgicale ne seront pas remboursables en cas d'annulation tardive. Ces frais sont encourus en préparation des soins médicaux réservés.

c. Autres Frais Engagés : D'autres frais engagés spécifiquement pour la préparation de la prise en charge médicale du patient, tels que les honoraires médicaux prépayés ou les réservations de transport, peuvent également être non remboursables en cas d'annulation.

7. Modification des Conditions

7.1 GMHEALTH se réserve le droit de modifier ces conditions générales à tout moment. Les modifications seront communiquées au patient en temps opportun.

8. Limitation de Responsabilité

8.1. GMHEALTH se dégage de toute responsabilité dans les cas suivants :

a. Extension du Séjour au-delà du Devis : En cas d'extension du séjour d'un patient au-delà de la période initialement prévue pour des raisons médicales ou en raison de l'indisponibilité du patient, GMHEALTH ne peut être tenue responsable des coûts additionnels encourus. Le patient est tenu de prendre en charge ces coûts supplémentaires, y compris les frais médicaux, d'hébergement, de transport et autres.



b. Erreur Médicale : En cas d'erreur médicale commise par une clinique ou un médecin, ces derniers assument l'entière responsabilité de leurs actes. GMHEALTH n'est pas responsable des conséquences d'une erreur médicale, et le patient doit chercher le cas échéant une indemnisation directement auprès de la clinique ou du médecin concerné.

c. Découverte d'une Nouvelle Pathologie : Si, après l'établissement du devis initial et du rapport médical initial du patient, une nouvelle pathologie est découverte pendant le séjour, GMHEALTH ne peut être tenue responsable de cette découverte. Toutes les informations médicales sont fournies au patient avant le début du séjour, mais des complications médicales imprévues peuvent survenir. Le patient est tenu de prendre en charge les frais médicaux supplémentaires résultant de la prise en charge de cette nouvelle pathologie.

d. Force Majeure : GMHEALTH ne peut être tenue responsable des retards, annulations ou modifications des services médicaux dus à des circonstances indépendantes de sa volonté, telles que des événements de force majeure, des grèves, des catastrophes naturelles ou d'autres situations imprévues. Dans de tels cas, GMHEALTH s'efforcera de minimiser les perturbations, mais ne peut garantir la continuité des services comme prévu.

9. Loi Applicable

9.1 Les présentes conditions générales sont régies par les lois en vigueur au Maroc.